

Date de convocation : 06/10/2023
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre votants : 14

Elus	Présences	Elus	Présences
Jean-Marie DAVI	X	BARLET	Excusé Pouvoir à Frédéric CHARVET
Joël CHANEL	X	Magali PERNELET	X
Sophie CHAPUIS	X	Gwenaëlle GILLAUX	X
Claude GUY	X	Fabienne FOURNEL	Excusé Pouvoir à Sabine RUY
Sabine RUY	X	Roger FENET	Excusé Pouvoir à Jean-Louis GENTET
Nicole ALLEGRINI	X	Jean-Louis GENTET	X
Bruno BOUILLOUX	X	Emma GATINEAU	Absente
Frédéric CHARVET	X		

Claude GUY est désigné secrétaire de séance.

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 septembre 2023

Le compte-rendu du conseil municipal du 6 juillet vous a été adressé par mail le 15 septembre 2023.

- **Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 7 septembre 2023 avec une modification.**

Dans 6-Questions diverses

Comité de Jumelage : il est demandé d'ajouter qu'une discussion a eu lieu lors du dernier conseil sur une éventuelle ouverture du Comité de Jumelage à des personnes extérieures à Tossiat.

2 – Grand Bourg Agglomération

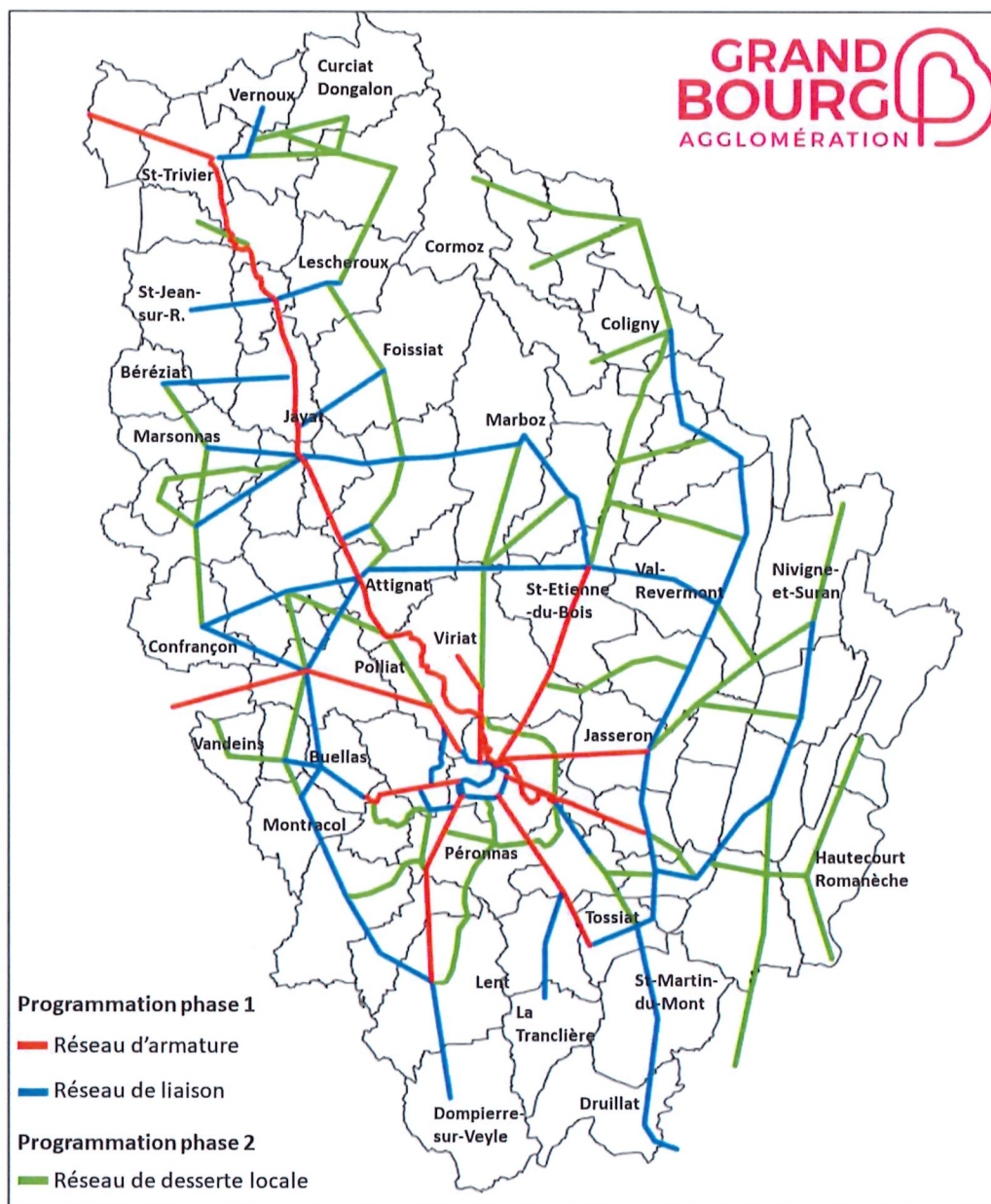
Covoiturage

Après l'expérimentation de deux lignes de covoiturage en octobre 2022 entre Bourg, Ceyzériat et Montrevel, GBA prévoit cinq autres en mai 2024 (entre Bourg et Jasseron, Marboz, Servas, Saint-Étienne-du-Bois et Polliat),

L'Agglomération va prendre en charge la participation due par les passagers lors de l'utilisation de l'application de covoiturage Bla Bla Car Daily. Une convention sera signée avec l'opérateur. Le financement de l'opération de 78 900 euros sera pris en charge à hauteur de 38 525 euros pour GBA, grâce aux aides de l'État.

Schéma pistes cyclables adopté lors de la conférence du 9 octobre.

Schéma cyclable communautaire



armature en rouge sur la carte: Le schéma, dont fait partie la voie verte qui sera achevée en 2025, est la colonne vertébrale, prévoit trois types de liaisons, certaines existantes, d'autres en cours et d'autres à venir dans les prochaines années, représentant 550 km à aménager sur plusieurs mandats, pour un montant de 3 millions d'euros annuels environ. Un réseau d'armature concerne la première couronne autour de la zone urbaine de Bourg et de ses voisines où 85 % des emplois de l'Agglo sont concentrés pour laquelle une liaison est prévue jusqu'à Tossiat

- Le second réseau *en bleu sur la carte*, dit « de liaison », doit relier les pôles structurants et de proximité entre eux,
- un troisième dit de « desserte locale » *en vert sur la carte* sur les plus petites communes. « L'agglo a fait le choix de porter un financement pour chacun de ces aménagements GBA assure la maîtrise d'ouvrage, et partage à 50 % les travaux avec les communes traversées du réseau d'armature, financera à 30 % au minimum les aménagements du 2e réseau avec un euro mis pour chaque euro investi par les communes.

3 - Commissions communales

- Difficultés entre associations sur les utilisations du Cube

Le sujet a été transmis au pôle territorial qui doit réunir les associations pour régler cette difficulté.
D'autre part, les habitants de Tossiat font régulièrement remonter que les lumières du Cube restent allumées (nuits et week-end)

Atelier Pouët-Pouët

Atelier prévention et apprentissage de détection du cancer du sein, animé par 3 personnes du domaine médical.
Exclusivement réservé aux femmes
Il se déroulera le 13 octobre à 20h dans l'extension de la salle des fêtes.

100 ans de Disney

Projection d'un film de Disney le dernier jour d'école avant les vacances de Noël (22 décembre).
Des boîtes Disney fabriquées par la Commission animation seront également distribuées.
Il est noté le fait que la commune (en partenariat avec le Sou des Ecoles), en initiant cette opération assure, en quelques sorte, la promotion d'une entreprise privée

- Commission communication

Commission s'est réunie le 10 septembre
Les sujets du prochain magazine seront :
Association inter quartier et journée ludique
Rénovation des 2 classes
Boulangerie Proyart
Agrandissement des Gaudélices
Enquête de l'intendant Bouchu

Actualisation du plan communal

Un cartouche « bon à savoir » qui existait sur l'ancienne version du magazine sera inséré sur ce plan. Cela sera travaillé en commission

- Commission environnement

La commission s'est réunie le 5 octobre dernier

Voie douce Ceyzériat – Druillat. La commission a pris connaissance des projets de l'agglomération concernant les pistes cyclables. Concernant la voie douce mentionnée, une réunion aura lieu le 24/10 à 18h à la salle des fêtes de Tossiat avec le bureau d'étude choisi qui rendra ses premières conclusions.

Haie champêtre le long du piétonnier de la Vavrette. Une centaine de plants (noisetiers, charmille ...) permettrait de séparer ce piétonnier de la départementale en remplissant les espaces non plantés. Il a été décidé de donner suite à la proposition de la fédération départementale des chasseurs qui, dans le cadre du projet « Sensibilis'haie », offre des plants. Le Maire rappelle qu'il faut absolument prendre rapidement contact avec la fédération départementale des chasseurs

Des informations ont été données sur la mise en place de la collecte des déchets en porte à porte qui devrait permettre une collecte plus importante des corps creux, cartonnettes...et faciliter la propreté des points d'apports volontaires où il n'y aura plus que la benne à verre.

En raison des incivilités récurrentes concernant le dépôt sauvage d'ordures, des panneaux vont être installés prochainement sur les points d'apports volontaires

En ce qui concerne l'opération « une naissance - un arbre » du 25/11, les arbres fruitiers seront plantés à la Chanaz et les arbres « sauvages » (chênes...) à la Chanaz ou En Bériat (13 inscriptions à ce jour).

Des informations ont été données sur la re végétalisation de la Reyssouze dans le village par le syndicat de la Reyssouze.

En présence du directeur du SBVR, 2 techniciens du SBVR, les élus ont accueilli une classe de Master 2 en matière d'environnement et architecture extérieure végétale et hydraulique (science de l'eau) venue découvrir le site de la Reyssouze pour également travailler sur ce projet. L'étude sera transmise aux élus dans quelques semaines.

Outre l'ambrosie, beaucoup de plantes invasives (raisin d'Amérique, berce du Caucase, renouée du Japon) sont présentes : Chantal propose de faire une page avec photos dans notre prochain « magazine » afin que les habitants puissent repérer ces plantes et les éliminer.

Il est rappelé que Tossiat est toujours en alerte sécheresse.

Un lien internet permettant de savoir en temps réel la situation de la Commune par rapport à la sécheresse sera donné dans le magazine municipal

- Commission embellissement et fleurissement

La commission se réunira prochainement

Il est proposé de réfléchir à la possibilité de reconduire le projet fait devant l'école sur un autre massif (salle des fêtes, place du pont)

Un point sera fait également sur les décorations

- Commission Scolaire et Périscolaire

Effectif scolaire pour l'année prochaine

L'école demande une estimation du nombre d'élèves pour l'année prochaine. Cette estimation est nécessaire pour les prévisions d'ouverture ou de fermeture de classe

Actuellement 133 élèves

7 départs de CM2 prévus et le seuil de fermeture se situe entre 132 et 134

Un exercice alarme incendie et PPMS s'est déroulé dans l'école.

Assemblée générale du Sou des écoles.

En déficit, notamment en raison de l'annulation de la farfouille. Pour cette raison, les cotisations vont augmenter.

Au niveau des projets : continuation du projet sculpture, mise en place d'un cycle rugby avec la présence d'un joueur de l'USB et initiation au judo (10 séances)

- Commission travaux-bâtiments

Travaux de rénovation des 2 salles de classe.

Le point sera fait avec le directeur de l'école pour le mobilier à commander.

Les déménagements des classes se feront dans la semaine de la rentrée de novembre.

Terrains en Chessenin :

La signature de l'achat des terrains en Chessenin a été faite le 11 octobre.

Les travaux de réalisation de la voirie vont pouvoir commencer.

Le hameau de la Reyssouze :

Les réseaux, la voirie et les espaces verts doivent être rétrocédés à la Commune.

Une discussion doit avoir lieu avec Bourg Habitat concernant les modalités de cette rétrocession.

Une délibération devra être prise lors d'un prochain conseil municipal sur cette rétrocession

- Commission voirie

Chemin de la Montagne : les chemins de la montagne (chemin de la mine et chemins de remembrement) sont nettoyés.

En Bériat :

Les travaux se déroulent comme prévu.

Les riverains sont contactés au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Des réunions de chantiers se déroulent chaque semaine en présence d'élus de Tossiat.

Les réseaux d'eaux potables sont cassants et il convient de prendre contact avec le syndicat des eaux pour prévoir le changement des canalisations d'eau potable pendant les phases de travaux.

L'exutoire permettant l'arrivée des eaux pluviales vers le local orange est rempli de béton. Il convient donc d'utiliser l'ancien fossé qui traversait le bois (utilisé autrefois) il est cependant nécessaire de déboiser sur 20 mètres et 3 mètres de large pour pouvoir nettoyer le fossé.

Les travaux seront à la charge de GBA

Voie cyclable mode doux : les panneaux ont été posés. Reste à marquer le « stop » et les « cédez le passage »

Chemin sous la ville : les panneaux « zone 30 ont été posés »

SIEA ; Réunion le 5 octobre

Passer en LED permettrait d'espacer les opérations de maintenance préventive et de limiter les sources potentielles de panne

Actuellement Tossiat compte 394 points lumineux dont 7 sont équipés de LED

Le coût des travaux pourrait passer en investissement à partir de 2024

Aujourd'hui l'objectif est d'économiser en modernisant l'éclairage public et de profiter des financements avec un taux fixe bonifié.

Les commissions voirie et bâtiments devront se réunir rapidement et discuter des 2 scénarii proposés aujourd'hui par le SIEA :

- Changement total des 394 poteaux en LED
Coût 727 888 € TTC avec participation du SIEA à hauteur de 146 217 € donc montant restant à charge de la commune 462 000 € (valeurs basées sur les prix à ce jour)
Avec comme indicateurs : consommation avant travaux : 84 071 KWh avec l'extinction la nuit et consommation après travaux : 36 394 KWh
- Changement partiel et « relamping » (changement uniquement des ampoules) avec la contrainte de ne pas pouvoir baisser la lumière au minimum
Coût 218 583 € TTC. Participation du SIEA à hauteur de 33 855€ donc un montant restant à charge pour la commune de 148 872 € (valeurs basées sur les prix à ce jour)

Chemin du Moulin

Réalisation du busage du fossé et création de 180 mètres linéaires de trottoirs.

Les devis ont été réactualisés et l'écart entre les devis demandé et le devis de l'entreprise retenue par le contrat avec GBA reste important. Le devis de SOCATRA est en cours d'étude par GBA.

Monsieur le Maire a pris contact également avec GBA qui doit transmettre un constat écrit comportant les explications des différences de prix.

Phytra (rats) : intervention à titre préventif dans les canalisations

- CCAS

Repas CCAS le 22 octobre

4 - Administration générale

Délibération 2023-10-001 Evolution Tableau des emplois

Au vu de la charge de travail en mairie, il est proposé que l'agent d'accueil qui actuellement effectue 50% de son temps de travail à l'agence postale communale, puisse effectuer à compter de juillet 2024 un temps complet en mairie.

Le poste à l'agence postale communale sera conservé et assuré par une autre personne. Le remplacement de l'agent est en réflexion

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le fait que l'agent d'accueil soit affecté à 100% à la mairie à compter du 1^{er} juillet 2024.

Délibération n° 2023-10-002 :

Suite à la présentation du rapport de la CLECT sur l'évaluation des charges restituées dans le cadre du retour des subventions aux associations à caractère local et au collège par les communes du secteur de Montrevel-en-Bresse, Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir délibérer sur l'adoption du rapport de la CLECT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 13 voix pour et 1 abstention

ADOPTE le rapport de la CLECT

Délibération n°2023-10-003

Suite à la lecture de la lettre de l'office national des forêt et sa proposition d'assiette pour la campagne 2024 concernant les coupes de bois (2 parcelles), il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver l'assiette proposée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'assiette proposée par l'Office National des Forêts

5- Urbanisme

Réunion PLU : la prochaine réunion est le 25 octobre. 2br présentera le PADD

Dossiers déposés depuis le dernier conseil :

- Permis de construire / Permis d'aménager / permis de démolir :

- Déclarations préalables :

- * LE SCOUEZEC Isabelle – Chemin de Mas Gruzin – Changement portail + muret
- * RAVENOT Michel – Clos Vert – Clôture + changement portail
- * H-HABITAT – Les Planchettes – Panneaux photovoltaïques

6 – Questions diverses

Coupe de bois le long de l'autoroute (pont d'autoroute)

Monsieur le Maire s'interroge sur les autorisations de coupes et se renseignera auprès des différents propriétaires. Les enjeux sont doublement importants car une partie des arbres sont classés EBC (Espaces boisés Classés) et d'autres entrent dans le cadre de mesures environnementales compensatoires dans le cadre de la ZAC.

La commune est concernée ainsi que des particuliers, et Grand Bourg Agglomération
Le cas échéant, il conviendra de déposer plainte

Arrêt SNCF Gare de Tossiat :

Monsieur le Maire a relancé des contacts avec la SNCF pour une éventuelle réouverture de la Gare.
Actuellement il existe un arrêt de car TER, mais celui-ci n'est pas matérialisé concrètement sur la voie (pas de panneau d'arrêt)

Décharge remblai En Bériat :

La décharge arrive à saturation. Une discussion sera engagée avec les entreprises lors de la prochaine réunion de chantier

Fibre

Des chambres sont posées, mais l'étude se poursuit jusqu'à fin novembre. Début des travaux en décembre et une première réunion publique prévue au printemps pour une mise en œuvre en juin 2024. Donc l'objectif est qu'à la fin du 1^{er} semestre les habitants puissent demander à leur opérateur leur raccordement.

Problème de stationnement de véhicules sur la route

Une discussion sera engagée avec les habitants pour essayer de régler cette situation sur les différents points concernés

Nouveaux pompiers

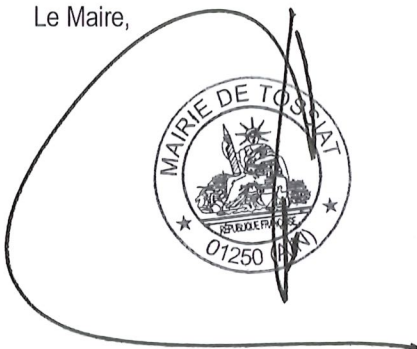
Les 5 candidats pompiers ont réussi les tests. Le SLIS prendra contact avec la mairie pour les questions logistiques.

Prochain conseil : 2 novembre à 20h

Séance levée à 23h00

SIGNATURES

Le Président de Séance
Le Maire,



Le Secrétaire,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the text "Le Secrétaire,".